



VOLLEY CLUB ANHEE ASBL

Aux parents et joueurs du VC ANHEE

(Ce courrier est également disponible sur le site du club)

Objet : Assemblée générale : de 2016 - 2017 à 2017 - 2018

Chers joueurs, joueuses et parents,

Nous approchons tout doucement de la fin de cette saison 2016-2017 et pensons naturellement à la suivante et plus loin vers les 50 ans de notre – votre – club en 2026.

Merci !

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour la confiance que vous nous accordez et pour notre souper de clôture des 40 ans, qui fut un succès. Merci plus particulièrement à ceux qui ont travaillé ou participé à cette activité.

Je peux déjà vous annoncer que toutes les équipes seniors sont maintenues (P1 – P2 – P4 dames et N3 – P3 messieurs). Une équipe supplémentaire messieurs sera créée (P3 ou P2 si une équipe peut monter)

Assemblée générale

Nous vous convions à **notre assemblée générale le vendredi 26/05/2017 à 18.00** heures.

Le maximum de joueurs doivent être représentés pour voter.

Outre le traditionnel bilan des activités, nous vous annoncerons l'organisation et la composition des équipes de la saison prochaine, mais il faudra aussi (re)désigner les responsables et membres du comité.

A l'heure actuelle :

Responsabilité	Actuel	Saison prochaine
Membres du comité	Frédéric Laloux Christelle Mahiat Fabien Bosthijs Alain Boreux S.Wauthier	Candidat Candidat Candidat Démissionnaire Démissionnaire Max Hosselet Maureen Degueldre

		Autres ?
Président	F. LALOUX	Candidat
Secrétaire Aidants	F. BOSTHIJS	Candidat Possibles : M. Hostaux, A. Huberty autres ?
Trésorier Aidants	A. BOREUX	Libre Possibles : J. Hottias + autres ? Autres ?
Responsable sportif	Ch. MAHIAT	Candidate responsable jeunes Responsable hommes ? libre Responsable dames ? libre
Responsable événements Cuisine souper Beach Tournois Médias Sponsoring - partenariat	--- S. Bador Ph. Soetens et M. Hosselet Ch. Mahiat N.Malherbe F. Laloux	Libre candidat candidats Libre candidat Libre
Bar Aidants	M Hosselet	Candidat G. Leleu, Fl Gilles

L'organisation du comité et du club :

Nous considérons que 5 postes sont nécessaires (dont les 3 1ers sont légalement obligatoires) pour fonctionner. Ces personnes doivent être membres du comité :

- Le/la président(e)
- Le/la secrétaire
- Le/la trésorier(ère)
- Le responsable sportif
- Le responsable bar

Les autres postes sont tout aussi importants mais peuvent être occupés par des non membres du comité. Chaque responsable cherche à se constituer une équipe (les rôles d'aidants), dont il reste le référent. Les membres de cette équipe sont membres ou non du comité.

Les membres du comité participent aux réunions et aux décisions.

Actuellement, les effectifs sont un peu courts pour assurer un fonctionnement serein et plus nous serons, mieux les tâches seront réalisées et plus le club sera stable.

Tout le monde est le bienvenu ! Les candidatures de « comitards » seront soumises au vote.

J'invite d'ores et déjà ceux qui sont intéressés à se renseigner à l'adresse www.vcanhee.president@gmail.com et nous transmettre leur candidature par mail. ou via le lien suivant :

Lors de l'AG, les volontaires seront présentés et les membres devront voter pour l'entrée ou non dans le

comité de ceux qui le proposent.

La répartition des postes sera ensuite organisée et mise en place par le comité et vous sera communiquée immédiatement.

Notre organisation

Nous demandons à nos joueurs de s'investir dans la pratique du volley : présence aux entraînements, préparation et démontage, tenue de la buvette pour les membres des équipes seniors et les parents pour les matches de jeunes...

Nous demandons également aux équipes d'organiser une activité pour amener de l'argent au club, afin de financer les dépenses : arbitres, entraînements, fédération, locations de salle principalement.

Les membres du comité et les dirigeants s'engagent bénévolement et paient leur cotisation s'ils jouent et leur souper s'ils ne jouent pas.

Pour que notre ASBL continue de tourner, nous avons besoin de gens qui investissent un peu de leur temps pour le club. Chacun a son utilité et peut participer à la vie du club selon ses moyens et disponibilités :

- soit comme responsable, membre ou aidant
- soit comme coach, entraîneur ou arbitre...

A partir de 12 ans, on peut prendre des responsabilités (adaptées) ; à partir de 16 ans on peut suivre le cours d'arbitrage et ceux de coach.

J'invite chacun à réfléchir à son éventuel engagement et contacter les membres du comité pour plus de renseignements et votre éventuelle proposition.

Pour que la fête du volley se poursuive à Anhée !

Frédéric Laloux
Président